

Le 29 Janvier 2007

Sauvons le Climat

Lettre ouverte à Madame Ségolène Royal, candidate à l'élection présidentielle

Madame,

Telles qu'elles sont rapportées par la presse, vos prises de position concernant votre éventuelle future politique énergétique et environnementale ne laissent pas de nous surprendre et de nous inquiéter.

Vous annoncez votre double objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S) françaises et, simultanément, de réduire de manière très importante la production d'électricité nucléaire, qui est justement non émettrice de G.E.S. Il y a là une incohérence qu'il vous appartient de résoudre en nous précisant par quels moyens techniques et financiers vous comptez faire produire sans émissions de G.E.S l'électricité dont les acteurs économiques et les ménages français ont besoin.

Nous avons dénoncé, en son temps, la faiblesse du projet socialiste sur ces questions, mais l'accord PS-MRC nous avait donné l'espoir que les questions énergétiques seraient désormais abordées avec rigueur. Citons : « il sera indispensable de faire face aux prix durablement élevés du pétrole et du gaz en favorisant les énergies sans émission de gaz à effet de serre parmi lesquelles l'énergie nucléaire, domaine dans lequel les atouts industriels exceptionnels de la France doivent être préservés, le développement d'acteurs énergétiques publics puissants capables d'assurer la sécurité de nos approvisionnements, ainsi que les économies d'énergie »

Voilà une déclaration qui était cohérente et claire. Las, vos déclarations plus récentes ravivent notre perplexité : dans votre réponse à Nicolas Hulot, nous lisons, à propos de la taxe carbone « Cette taxe risque de favoriser la consommation d'électricité et donne un avantage comparatif indu à la production électronucléaire. » Pourquoi « indu » ? Niez vous que le nucléaire ait permis à la France d'être particulièrement performante en termes de réduction de ses émissions de CO2 par kWh ?

Vous reprenez à votre compte la proposition de ramener la part de l'électricité nucléaire à 50%. Personne de sérieux n'envisage, en l'état actuel des techniques, de dépasser les 25% d'électricité renouvelable : 15% d'hydroélectricité et 10% d'électricité éolienne limitée par l'intermittence et le manque de fiabilité de la ressource. Votre objectif de réduction de la part du nucléaire exigera une augmentation de la part de l'électricité produite par des centrales thermiques à flamme, à charbon ou au gaz, des 5% actuels à 25%. Une augmentation importante des émissions de CO2 et de méthane s'ensuivra, et contrecarrera votre objectif affiché de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, l'éolien, pour sa part, exige que soient disponibles des moyens de substitution lorsque le vent est trop faible ou trop fort. Actuellement, en France, sa production vient essentiellement en déduction de celle du nucléaire, et ne permet donc pas de réduire significativement le nombre de réacteurs de toute façon nécessaires pour faire face aux périodes de faible production éolienne. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous considérons qu'un fort développement de l'éolien est inutile et extrêmement coûteux (la Programmation Pluriannuelle des Investissement prévoit la construction d'une puissance de 17000 Millions de Watts d'éoliennes pour un prix équivalent à celui de 9 EPR, mais qui ne produira annuellement qu'une énergie total égale à celle de 2,5 EPR et ce, de façon intermittente).

Nous avons découvert également avec surprise que vous considérez qu'il faudrait fermer les réacteurs de Fessenheim sous prétexte qu'ils seraient dangereux. Envisagez vous de vous substituer à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, organisme indépendant chargé d'estimer la sûreté des réacteurs nucléaires et habilité à en décréter la fermeture quand il le juge nécessaire ? Ou bien considérez-vous que n'importe quel groupe de citoyen peut se voir déléguer les pouvoirs de cet organisme ? Nous espérons que la «démocratie participative» que vous prônez et qui séduit bon nombre de nos concitoyens ne deviendra pas le faux nez de prises de décision arbitraires. Vous avez fustigé le manque de démocratie dans les mécanismes de décision concernant l'EPR et la gestion des déchets radioactifs. Au moins, ces sujets ont-ils été traités dans le cadre de deux commissions particulières de débat public et ont donné lieu à un débat parlementaire. De tels débats seraient-ils superflus lorsqu'il s'agit d'arrêter des réacteurs, la démocratie se résumant alors à l'expression d'organisations antinucléaires ?

Nous sommes persuadés que beaucoup de vos électeurs potentiels partagent nos idées et que votre position leur pose un cas de conscience grave. Ils ont des enfants et petits-enfants auxquels ils veulent laisser une planète vivable.

Comme nous vous l'avons écrit dans un courrier privé en date du 8 janvier 2007 auquel nous n'avons toujours pas de réponse, nous sommes à votre disposition pour approfondir ces questions qui conditionnent une bonne part de l'avenir de notre pays.

Veuillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le collectif «Sauvons le climat» fondé en mai 2004, association loi 1901 depuis Décembre 2005, a pour ambition d'informer nos concitoyens, de manière indépendante de tout groupe de pression ou parti politique, sur les problèmes relatifs au réchauffement climatique et sur les solutions proposées pour le ralentir. Il est doté d'un comité scientifique, présidé par Michel Petit, ancien responsable du groupe français d'experts au GIEC. Son manifeste a été signé par plusieurs milliers de personnes.

La signature du manifeste et les adhésions sont possibles sur le site www.sauvonsleclimat.org